

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2023
(Ce PV sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale 2024)

L'assemblée générale s'est tenue le 11 mars 2023 à la Salle Auguste CHUPIN (quartier Mollière-Lac de Maine) Angers.

Participants : 11 associations et 38 adhérents individuels

Mot d'introduction du secrétaire général

Le secrétaire général souhaite la bienvenue aux participants.

Il rappelle le déroulé de l'assemblée ainsi que les sujets particuliers de cette AG :

- présentation du changement de nom de la fédération.
- présentation de la fédération de Pêche.
- intervention de FNE Pays de la Loire.

Rappel du droit de vote pour les associations et pour les adhérents individuels.

A cette occasion, le secrétaire général propose que Michèle Leboulenger représente le collège des adhérents individuels : approbation de l'assemblée.

• **Approbation du procès-verbal de l'AG 2022**

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 est approuvé (12 votants, 11 pour et 1 abstention)

• **Rapport moral présenté par Régine Bruny (en pièce jointe)**

• **Rapport d'activités 2022 présenté par Daniel Béguin (en pièce jointe)**

21 associations et 37000 adhérents et 2500 heures de bénévoles confirment le temps passé:

- à l'expertise,
- aux rencontres avec les acteurs publics et privés,
- dans des réunions de travail (commissions).

Les faits et dossiers marquants en 2022:

au niveau du fonctionnement

- l'arrivée d'un appui salarié.

au niveau des thématiques

- les arbres : inventaire, outil de sensibilisation du public et des décideurs
- la gestion de l'eau (participations aux nombreux comités de l'eau, au SDRGE)
- les mobilités
- l'aménagement
- l'urbanisme
- la méthanisation
- la biodiversité : plan de biodiversité de l'agglomération d'Angers.

- **Sentinelles de la Nature présenté par Alain Frappin (document en pièce jointe)**

- système qui permet de répertorier les initiatives positives ou signaler les manquements au droit de l'environnement.

- 134 signalements et 10 initiatives positives.

Cette application permet d'avoir une bonne vision de la situation du département et de résoudre des cas problématiques en lien avec les institutions.

Les rapports moral et d'activités sont approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité (12 votants, 12 pour)

- **Rapport Financier 2022 présenté par Jean-Claude Hippolyte : compte de résultat, bilan, affectation des résultats (en pièce jointe)**

L'ensemble du rapport financier est approuvé par l'assemblée générale (12 votants, 11 pour et 1 abstention).

- **Rapport d'Orientation présenté par Florence Denier-Pasquier (en pièce jointe)**

Le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité (12 votants, 12 pour)

Zoom sur le projet Arbres d'Anjou

- présentation de Flore Pelé (nouvelle animatrice de la Sauvegarde de l'Anjou)

- présentation du poste d'animation «vie fédérale et animation du projet Arbres d'Anjou»

- **Budget prévisionnel 2023 présenté par Jean-Claude Hippolyte (en pièce jointe)**

Le budget prévisionnel 2023 est adopté à l'unanimité (12 votants, 12 pour)

- **Proposition de modification des statuts (changement du nom de la fédération) (document en pièce jointe)**

Nos missions sont de plus en plus orientées vers l'écologie du fait de la prise de conscience citoyenne. Avec ce changement de nom, nous attendons en termes de communication plus de clarté et plus de visibilité.

C'est un changement de nom, non d'objet statutaire pour renforcer notre double identification environnement et patrimoine.

La proposition de changement de nom de Sauvegarde de l'Anjou en FNE Anjou est adoptée (12 votants, 11 pour et 1 contre).

LA SAUVEGARDE de L'ANJOU

Fédération départementale d'associations de protection
de l'environnement, des sites et monuments
Association agréée par arrêté préfectoral renouvelé le 20 août 2021

14 rue Lionnaise – 49100 ANGERS - Tél : 02 41 34 32 24

- **Election des membres du conseil d'administration**

Les membres sont élus pour 3 ans et soumis à réélection lors de l'Assemblée Générale.

Les trois administrateurs sortants en 2023 pour cause de fin de mandat sont : ***Florence Denier-Pasquier, Yves Lepage, Alain Lasserre***

Tous trois sont candidats pour poursuivre leur mandat.

Aucun autre candidat ne s'est fait connaître suite à l'appel intégré à la convocation de l'AG.

Les trois administrateurs sortants qui se représentent (Florence Denier-Pasquier, Yves Lepage, Alain Lasserre) sont réélus à l'unanimité par l'assemblée générale.

- **Actualités**

➤ **Information : l'AG de FNE nationale se tiendra les 9 et 10 juin 2023 sur Angers**

➤ **Présentation de la Fédération du Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique** (Bernard Merlin, président / Armel Salès, vice-président / Stéphanie Fénéon, directrice)

Présentation du réseau : Fédération Nationale et la Fondation de Protection des Pêches (accueil de sites naturels et pêche)

- 1,5 millions de pêcheurs et adhérents,

- association loi 1901.

4 axes pour définir les missions

- protéger, préserver et reconquérir les milieux aquatiques,

- surveiller le domaine piscicole,

- lutter contre le braconnage,

- améliorer la connaissance des écosystèmes.

Présentation de l'équipe.

Fait à Angers le 11 mars 2023

Florence Denier-Pasquier

Co-présidente

Régine Bruny

Co-présidente

Claire Vial

Secrétaire